

Le conseil municipal convoqué le 22 mars, s'est réuni en mairie le 13 avril 2016 à 20 h 30, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Johann Trumeau.

Sont présents : Ghislaine Trochet, Alexandre Colas, Franck Navet, Marie-Jeanne Contant, Charles Bablin, Hervé Mijoin, Martine Percherancier, Christophe Laloëuf.

Secrétaire de séance : Charles Bablin

I - Procès-verbal de la dernière séance :

Le compte rendu de la séance du 25 février est lu et approuvé à l'unanimité.

Acte n°07-2016 **II – Compte Administratif 2015 de la Commune:**

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2015 ainsi que des reports.

Le Maire se retirant, Ghislaine Trochet première Adjointe est élue présidente et fait procéder au vote :

Le compte administratif 2015 de la commune est adopté à l'unanimité moins l'abstention du Maire.

Acte n°08-2016 **III – Compte de gestion 2015 de la Commune :**

Le compte de gestion de la commune pour l'année 2015 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

Acte n°09-2016 **IV – Affectation des résultats 2015 de la Commune :**

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 279 521,76 euros. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 45 845,95 €uros à la couverture de l'investissement et 233 675,81 euros à l'excédent reporté.

Acte n°10-2016 **V - Compte Administratif 2015 du service Eau :**

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2015 ainsi des reports.

Le Maire se retirant, Ghislaine Trochet première Adjointe est élue présidente et fait procéder au vote :

Le compte administratif 2015 du service Eau est adopté à l'unanimité moins l'abstention du Maire.

Acte n°11-2016 **VI – Compte de gestion 2015 du service Eau :**

Le compte de gestion du service Eau pour l'année 2015 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

Acte n°12-2016 **VII- Affectation des résultats 2015 du service Eau :**

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 85 184,11 euros. Les comptes d'investissement étant eux-mêmes positifs, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter 85 184,11 euros à l'excédent reporté.

Acte n°13-2016 **VIII- Compte Administratif 2015 du service Assainissement :**

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2015 ainsi que des reports.

Le Maire se retirant, Ghislaine Trochet première Adjointe est élue présidente et fait procéder au vote :

Le compte administratif 2015 du service Assainissement est adopté à l'unanimité moins l'abstention du Maire.

Acte n°14-2016 **IX- Compte de gestion 2015 du service Assainissement :**

Le compte de gestion du service assainissement pour l'année 2015 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

Acte n°15-2016 **X- Affectation des résultats 2015 du service Assainissement :**

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 14 927,26 euros. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 4 073,87 à la couverture de l'investissement et 12 854,39 euros à l'excédent reporté.

Acte n°16-2016 **XI- Vote des Impôts locaux pour 2016 :**

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2015 pour 2016, ce qui donne : 4,18 pour la taxe d'habitation ; 1,14 pour le foncier bâti ; 2,86 pour le foncier non bâti et 4,02 pour la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Acte n°17-2016 **XII- Budget Primitif 2016 de la Commune :**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget communal 2016 équilibré en fonctionnement à 528 111,81 euros et en investissement à 120 667,81 euros.

Acte n°18-2016 **XIII- Budget Primitif 2016 du service Eau :**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget du service eau 2016 équilibré en fonctionnement à 95 184,11 euros et en investissement à 35 132,53 euros.

Acte n°19-2016 **XIV- Budget Primitif 2016 du service Assainissement :**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget du service assainissement 2016 équilibré en fonctionnement à 36 925,13 euros et en investissement à 28 474,13 euros.

XV- Cérémonie du 8 mai :

Les modalités habituelles sont reconduites :

Rendez-vous à 11 h à la mairie, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, minute de recueillement au cimetière, vin d'honneur à la salle des fêtes.

XVI- Questions diverses :

- Alexandre Colas souhaite parler du devenir de l'Agent en contrat d'avenir et demande s'il est possible de lui faire passer le permis poids lourd.
- Franck Navet demande de prévoir la pose des miroirs routiers aux Peluies.

La séance est levée à 23 h 30.